news.belgium

02 avr 2021 -17:42

Appartient à Conseil des ministres du 2 avril 2021

Assentiment à quatre accords sur la protection mutuelle des informations classifiées -Deuxième lecture

Sur proposition de la ministre des Affaires étrangères Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, quatre avant-projets de loi portant assentiment aux accords entre la Belgique et respectivement Chypre, la Hongrie, l'Espagne et la Finlande sur la protection mutuelle des informations classifiées.

Les accords établissent un cadre général pour la protection et la sécurité des informations classifiées échangées par les deux pays signataires. Ils visent à garantir l'égalité de traitement des informations classifiées et à permettre, de ce fait, l'accès à leurs informations classifiées respectives.

Les parties ne peuvent utiliser les informations classifiées fournies à d'autres fins que celles pour lesquelles les informations en question ont été transmises. Les informations classifiées ne peuvent être divulguées à un État tiers, à une personne physique ou morale ayant la nationalité d'un État tiers ou à une organisation internationale sans l'accord écrit préalable de l'autorité d'origine.

Par ces accords, les deux parties reconnaissent leurs habilitations de sécurité respectives. En outre, ils régissent les procédures de coopération et d'assistance mutuelle dans le cadre de la protection des informations classifiées.

Les accords ne s'appliquent pas aux informations classifiées échangées dans l'intérêt de l'Union européenne ou de l'OTAN vu que des accords distincts ont été conclus à cet effet entre ces organisations et leurs Etats membres.

Les avant-projets, adaptés à l'avis du Conseil d'Etat, sont soumis à la signature du Roi, en vue du dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe



news.belgium

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage 1000 Bruxelles Belgique +32 2 501 85 91 https://wilmes.belgium.be sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be

